

**Ministry of Education**

Minister

Mowat Block  
Queen's Park  
Toronto ON M7A 1L2

**Ministère de l'Éducation**

Ministre

Édifice Mowat  
Queen's Park  
Toronto ON M7A 1L2



Le 16 décembre 2013

C'est avec plaisir que je présente aux Ontariennes et Ontariens le rapport sur l'examen de la Loi de 2007 sur les éducatrices et les éducateurs de la petite enfance.

En 2007, le gouvernement de l'Ontario a établi l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance en vertu de la Loi de 2007 sur les éducatrices et les éducateurs de la petite enfance. L'Ordre est le premier organisme d'autoréglementation des éducatrices et éducateurs de la petite enfance au Canada. Sa principale responsabilité consiste à servir et à protéger l'intérêt public en réglementant l'exercice de la profession d'éducateur de la petite enfance.

Je félicite l'Ordre pour avoir atteint le jalon de son cinquième anniversaire, en se faisant le champion du travail des éducatrices et éducateurs de la petite enfance de la province. Je sais qu'ils y apportent de vastes connaissances sur le développement de la petite enfance et sur l'apprentissage par le jeu, créant ainsi des interactions, des expériences et des milieux de qualité au profit des enfants.

Aux termes de la Loi de 2007 sur les éducatrices et les éducateurs de la petite enfance, le ministre de l'Éducation doit procéder à son examen au plus tard le 14 février 2014, rédiger un rapport écrit sur l'examen et le rendre public.

Le 26 juin 2013, le ministère de l'Éducation a lancé l'examen de la Loi en affichant un avis et un document de travail au Registre ontarien de la réglementation pour une période de 60 jours. Cet examen prévu aux cinq ans a pour but de déterminer si la Loi est adéquate pour réaliser ses objectifs et de cerner tout obstacle législatif à une mise en œuvre efficace des responsabilités de l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance.

Ce processus de consultation a produit 29 mémoires de la part de divers intervenants, sur lesquels est basé le rapport ci-joint.

Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier tous ceux et celles qui ont participé à l'examen. Les nombreux commentaires reçus témoignent du dévouement dont vous faites preuve dans l'exercice de votre profession et de votre engagement à l'égard des enfants de l'Ontario.

La ministre,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Liz Sandals".

Liz Sandals